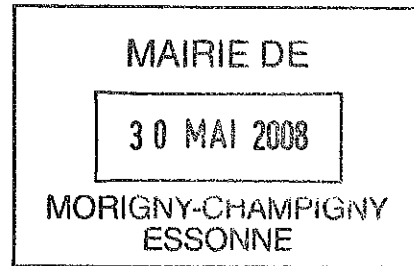




**SERVICE DU
CADASTRE
D'ETAMPES**



MISE A JOUR DU CADASTRE

AVIS A LA POPULATION

Mesdames, messieurs les habitants de la commune de MORIGNY-CHAMPIGNY sont informés que la mise à jour du plan cadastral y sera entreprise à partir du 9 juin 2008.

Cette opération consiste à représenter l'emprise au sol sur le plan cadastral des constructions récentes ou anciennes qui n'y figurent pas encore. Pour cela, un géomètre du cadastre, MONSIEUR THOMAS, est habilité à pénétrer dans les propriétés privées, communales ou domaniales, closes ou non closes, à l'exclusion de l'intérieur des habitations pour y effectuer des métrages sur les bâtiments et les clôtures (loi N°374 du 6 juillet 1943, Validée par la loi N° 57-391 du 28 mars 1957 et l'Arrêté préfectoral n°98-DGI-DSF-0001 du 6 janvier 1998).